

Nos églises, un héritage à protéger



Vols, profanations, vandalisme ou incendies criminels... Les églises de France sont la cible d'actes de malveillance dont la fréquence s'intensifie. Dans le même temps, le patrimoine religieux vacille, parfois jusqu'à la démolition.

Par Bertille Vaur

Les profanateurs n'ont manifestement pas pris de vacances. Le 24 juin, l'église Notre-Dame de Mortagne-au-Perche (Orne) était profanée, son tabernacle contenant les hosties consacrées, fracturé. Quelques semaines plus tôt, l'église de Saint-Aygulf (Var) connaissait le même sort. Le 1^{er} août, l'église romane du XIII^e siècle Saint-Pierre d'Aulnay-de-Saintonge, en Charente-Maritime, était dégradée. Le 16 août, deux églises de Seine-Saint-Denis étaient vandalisées par un clandestin ivoirien visé par une obligation de quitter le territoire français. Moins d'une semaine plus tard, c'était à Panilleuse, dans l'Eure...

Statues brisées, autels profanés, objets liturgiques volés ou détruits, incendies volontaires : l'Observatoire du patrimoine religieux (OPR) constate une « *recrudescence* » de ce phénomène. Face à ces atteintes répétées, la question de la protection des lieux de culte s'impose. « *On ne peut pas exhiber des objets de valeur sans prendre de précautions* », souligne son président, Édouard de Lamaze, qui plaide pour équiper tous les édifices religieux de systèmes de sécurité.

La menace des incendies est particulièrement préoccupante. En 2023, la France a compté 27 incendies d'églises, dont huit criminels. L'année suivante, le chiffre est monté à 31, dont

17 d'origine criminelle, tandis que huit enquêtes sont encore en cours. Pour Édouard de Lamaze, la responsabilité incombe aussi aux élus locaux. Par ailleurs président du Conseil des maisons de vente (CMV), il appelle également à une réglementation plus stricte de la vente d'objets sacrés.

La nécessité d'une prise de conscience nationale

Le problème ne se limite pas aux profanations. Les églises laissées à l'abandon inquiètent tout autant. « *Sur les 50 000 lieux de culte recensés en France, 5 000 pourraient disparaître d'ici à 2030 et 500 sont d'ores et déjà fermés au public* », avertit la Fondation du patrimoine dans un communiqué du 25 juin 2025. De son côté, l'OPR recense 875 églises en grande souffrance, même s'il note une baisse de 38 % de ce type de cas en trois ans.

La chapelle romane Saint-Pierre, à Notre-Dame-de-la-Mer (Yvelines), est l'incarnation de cette tragédie silencieuse. Construite au XII^e siècle et n'ayant pas servi au culte depuis 1955, elle était déjà en mauvais état lors de

À Melrand (Bretagne), la croix en bois située sur la face sud de l'église du bourg a été restaurée en juin 2025. Une opération menée en partenariat avec l'association SOS Calvaires.

la fusion des communes de Jeufosse et Port-Villez, en 2019. Sa restauration a été estimée à 600 000 euros, une somme jugée « trop lourde pour une commune de 750 habitants », confie Jean-Luc Mailloc, le maire. « Nous avons étudié toutes les pistes, même celle de refaire le toit. Mais le risque d'effondrement des murs est trop important, sans compter la proximité d'une départementale fréquentée par 90 000 véhicules chaque mois. »

L' élu a réuni ses administrés pour débattre, mais reconnaît : « Se séparer d'un patrimoine ne se fait pas de gaieté de cœur. » L'évêque de Versailles, Mgr Luc Crepy, a donné son accord de principe à une désacralisation. Destruction ou non ? Le maire assure vouloir conserver « une partie de ce patrimoine » mais se montre pessimiste : « Depuis un an, nos communes rurales vivent en restriction permanente et nous avons d'autres priorités, notamment la voirie. »

Manque de subventions, finances locales en berne... La situation est aggravée par l'inaction des élus. Seuls 10 % des maires sollicitent des aides

La plupart des maires préfèrent se taire ou laisser les édifices se dégrader.

pour entretenir les églises non classées. La plupart préfèrent se taire ou laisser les édifices se dégrader.

Face à ce désengagement subi ou assumé, des associations locales se créent. Dans le Puy-de-Dôme, au cœur du Forez, l'église de Saint-Anthème, surnommée la « cathédrale des montagnes », en est un exemple. Édifiée en 1896 sur une ancienne église du XII^e siècle, elle a vu naître en 2021 une association dédiée à sa sauvegarde, fondée par des familles du village « pas forcément catholiques pratiquantes », précise Loïc, son trésorier.

Leur objectif est d'« entretenir ce patrimoine construit par leurs ancêtres ». Un geste de respect pour leurs ancêtres, mais aussi « un moyen de pousser la mairie à s'en occuper », explique le trésorier. Grâce à une série de concerts annuels, l'association finance les travaux intérieurs, tandis que la munici-

palité prend en charge l'extérieur. Le coût total des travaux est estimé à 1 million d'euros.

« Quand une même famille se fait baptiser, marier et enterrer au même endroit depuis un siècle, l'église fait partie de son ADN », note l'OPR, qui constate que les églises de campagne sont souvent mieux entretenues que celles des communes plus peuplées.

Pour Édouard de Lamaze, la solution passe aussi par une prise de conscience nationale : « Ce patrimoine, c'est une conquête de la Révolution française. Les maires doivent se rappeler que s'ils en sont propriétaires, ce n'est pas pour les laisser périr. Antireligieux ou non, ils ont le devoir civique de le préserver. »

Il propose de rendre un entretien obligatoire — estimé en moyenne à 20 000 euros par an — comme cela se fait en Norvège. Au-delà des aides publiques et celles de la Fondation du patrimoine, l'OPR recense déjà quelque 2 500 associations locales mobilisées pour défendre nos édifices religieux. Une minorité agissante par qui passera peut-être le salut de nos églises. ●

Vietnam/Cambodge

Du Mékong aux temples d'Angkor

du 16 au 28 novembre 2025

Voyage accompagné par
Frédéric PONS,
grand reporter, écrivain, ancien rédacteur
en chef de Valeurs Actuelles.



à partir de
3995 €

ictus
VOYAGES

www.ictusvoyages.com - T : 01 41 12 04 80